

From: Chagnon, Madeleine Ext
Sent: 13/12/18 10:01:30.000
Received: 13/12/18 10:01:31.000
To: Hudon-Chabot, Élodie <Elodie.Hudon-Chabot@saaq.gouv.qc.ca>
CC: Cloutier, Sylvain <Sylvain.Cloutier@saaq.gouv.qc.ca>, Madeleine Chagnon [REDACTED]
Subject: RE: Ressources Inde LGS
Importance: Normal
Sensitivity: Normal
Attachments: reponse 8/201;Iodie Chabot Hudon 2018 12 13.docx

Bonjour Élodie
 Je te joins quelques infos en fonction des questions que tu poses.
 Tu verras qu'il n'y a pas d'engagement spécifique quant aux ressources hors site mais j'espère que cela t'aidera.
 Au besoin, recontacte moi.
 Bonne journée
 Mado

De : Hudon-Chabot, Élodie
Envoyé : 12 décembre 2018 19:48
À : Chagnon, Madeleine (Ext) <madeleine.chagnon2@saaq.gouv.qc.ca>; Madeleine Chagnon [REDACTED]

Cc : Cloutier, Sylvain <Sylvain.Cloutier@saaq.gouv.qc.ca>

Objet : Ressources Inde LGS

Bonjour Mme Chagnon,

Je suis à la recherche d'informations qui auraient été discutées lors du dialogue compétitif avec LGS au sujet des ressources travaillant en Inde. Dans le contrat et dans la soumission présentée par LGS, il ne semble pas avoir de mention concernant l'utilisation de ressources en Inde. Je voudrais savoir si vous avez des notes ou des renseignements concernant ce qui s'était discuté entre la SAAQ et l'Alliance à ce sujet. Je voudrais aussi savoir si la SAAQ s'était engagé à maintenir un nombre stable de ressources ou si celui-ci varierait selon les besoins de la SAAQ.

Il serait fortement apprécié si vous pourriez me donner une réponse rapidement.

Merci de votre collaboration

Bonne soirée

Elodie Hudon, CPA, CGA

Conseillère en gestion financière des projets d'investissement

Société de l'assurance automobile du Québec | Bureau de projet - CASA

333, boul. Jean-Lesage, N-2 | Québec (Québec) G1K 8J6

Tél. : 418-528-3333 poste 85768

Contrat de services professionnels

ESTIMATION À CHAQUE LOT

7.3.4.2 La Société finalise l'entente concernant un lot de travail. Cette entente spécifique concernant le lot de travail doit être révisée et signée par les Parties (une « **Entente de lot** »). L'Entente de lot pourra comporter :

- la nature du lot de travail;
- les objectifs poursuivis;
- les principaux biens livrables et les grandes activités à réaliser;
- la répartition des rôles et responsabilités;
- les préalables et les hypothèses;
- les efforts et la répartition des efforts entre les Ressources de l'Intégrateur et les ressources de la Société, et ce, pour chacun des grands livrables et par domaine de services (Intégration fonctionnelle, Intégration technologique, Gestion de changement, Communication, Formation et Assistance à la gestion et Intégration & Assurance qualité);

Notion de CERTAINS TRAVAUX

7.5.3 Lieu de travail

L'équipe de projet travaillera dans des locaux au siège social de la Société à Québec. Pour certains travaux spécifiques réalisés par l'Intégrateur, la Société est ouverte à ce que ces travaux se réalisent à l'extérieur des locaux de la Société. Ces travaux devront être identifiés dans les Ententes de lots.

Présentation IBM en début de projet (Lancement de projet) 5 avril 2017.

Utilisation du centre de livraison mondial : Concept de gestion des pointes et périodes creuses / ressources temporaires

Avantages – Centre de livraison mondial

- Accès à un bassin agrandi de ressources fonctionnelles et techniques spécialisées et disponibles pour mieux gérer les périodes de pointe et les périodes creuses des projets
- Réduction des délais de dotation et des coûts associés
- Plus grande disponibilité de ressources temporaires avec des qualifications pointues
- Capacité de mobilisation plus flexible
- Réduction de l'ensemble des coûts d'implantation des projets

J'ai également ces fichiers – compilation de Louise Savoie- sur le **partage des ressources sur site et hors site en date du 3 avril 2017**



CASA_Hors
Site_v2017-04-03_v2.



CASA_Hors
Site_v2017-04-03_v2.

On y voit une variation du hors site au fil des trimestres et des ans.

Conclusion

À ma connaissance, **il n'y a pas de libellé spécifique au contrat quant à la volumétrie des ressources offshore** mais les concepts de livraison, entente de lot et partage de risques doivent servir de balises pour la répartition des efforts de chaque lot et le coût de chacun.

Il était cependant clair que les ressources externes étaient une façon d'avoir accès à des **ressources expérimentées en fonction des fluctuations au niveau du besoin des ressources** et permettait à l'alliance une certaine manœuvre dans la gestion de ses coûts.

Les ressources externes devaient être utilisées que pour **certains** travaux donc... à la marge vs l'ensemble de l'équipe